

L'emploi salarié toujours en baisse dans la filière automobile fin juin 2023

Insee Flash Bourgogne-Franche-Comté • n° 184 • Décembre 2023

Fin juin 2023, les 363 établissements de la filière automobile de Bourgogne-Franche-Comté emploient près de 38 000 salariés. Cet effectif baisse de 3,2 % en un an, après -5,3 % l'année précédente. L'emploi intérimaire croît de 12,8 % afin d'ajuster les effectifs au rattrapage de la production post-Covid. Au cours du deuxième trimestre 2023, le nombre de salariés placés en chômage partiel était trois fois moindre qu'un an auparavant.

Le rattrapage d'activité post-Covid continue dans la filière automobile

Au cours du premier semestre 2023, l'industrie automobile bénéficie d'effets de rattrapage grâce à de moindres difficultés d'approvisionnement en composants. Ainsi, la production dans l'industrie automobile en France rebondit. Toutefois, l'activité demeure en dessous du niveau 2019 d'avant-crise. En Bourgogne-Franche-Comté, selon les derniers bilans comptables disponibles, le chiffre d'affaires d'un échantillon des petites et moyennes entreprises de la filière croît de 8,9 % en 2022 par rapport à 2021 ► [méthode](#). La filière reste dépendante de la fluctuation des prix des matières premières et de l'énergie dont les effets se font sentir sur les constructeurs jusqu'aux sous-traitants. La croissance du chiffre d'affaires intègre donc un effet prix important consécutif aux hausses des coûts de production (achats de matières, charges externes, coûts de personnel). En partie seulement répercutées dans les prix de vente, ces charges affectent la marge brute de la filière automobile régionale.

Les effectifs salariés diminuent de nouveau au deuxième trimestre 2023

Fin juin 2023, environ 38 000 salariés travaillent dans l'un des 363 établissements de la filière automobile de Bourgogne-Franche-Comté ► [figure 1](#). Les effectifs diminuent de nouveau sur un an, -3,2 % après -5,3 % l'an passé. L'emploi régresse de plus de 5,0 % dans la construction automobile. Mais, quel que soit le segment, l'évolution de l'emploi salarié est plus favorable que l'an dernier.

► 1. Niveau d'emploi et évolution annuelle dans la filière automobile au 30 juin 2023

Segments	Nb étab.	Emploi salarié		Emploi intérimaire		Emploi total	
		Effectifs	Évolution (en %)	Effectifs	Évolution (en %)	Effectifs	Évolution (en %)
Construction automobile	11	9 490	-5,3	1 580	-4,4	11 060	-5,2
Fabrication d'équipements auto.	112	13 080	-3,3	2 930	+20,7	16 010	+0,3
Fabrication de biens intermédiaires	154	9 990	-3,1	1 530	+22,9	11 510	-0,3
Commerce intra-filière	25	2 440	+3,3	150	+10,0	2 590	+3,7
Études, conception, analyse	24	1 200	+6,4	30	+0,6	1 240	+6,2
Fabrication de biens d'équipements	26	1 090	-2,9	70	-33,0	1 160	-5,5
Transport et logistique	11	630	-10,0	90	+46,9	730	-5,2
Ensemble	363	37 920	-3,2	6 380	+12,8	44 300	-1,2

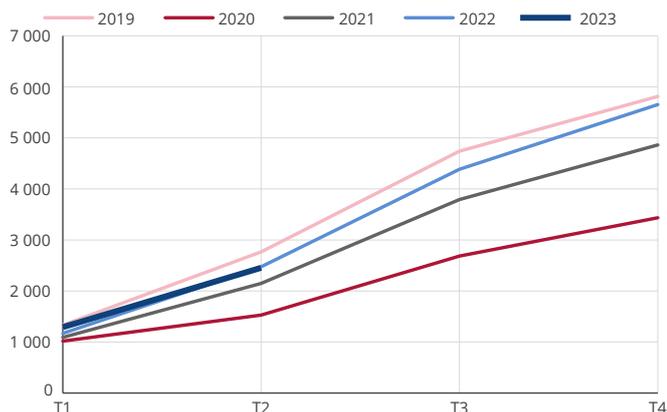
Champ : Périmètre provisoire en 2020.

Sources : Urssaf, Dares.

À cet emploi salarié, s'ajoutent presque 6 400 emplois intérimaires, permettant d'ajuster les effectifs à l'activité. Soutenu par le rattrapage de la production, l'emploi intérimaire est en forte augmentation dans la filière. Il croît de plus de 20 % dans la fabrication d'équipements automobiles et de biens intermédiaires. Ces évolutions contrastées de l'emploi peuvent traduire à la fois la transformation progressive de la filière et les incertitudes du marché. Au cours du second trimestre 2023, en moyenne 1 930 salariés ont été placés en chômage partiel chaque mois, soit 3 fois moins que l'année précédente. Le recours à ce dispositif vise à protéger l'emploi

En partenariat avec :

► 2. Cumul annuel des embauches (CDD, CDI) dans la filière automobile



Source : Dares-MMO/traitement SESE Dreets.

en évitant les licenciements économiques et en adaptant les heures travaillées aux variations de l'activité des entreprises. Pour le premier trimestre 2024 à venir, les demandes d'autorisation d'activité partielle dans la filière automobile sont moindres qu'en 2023, synonyme de prévisions plus favorables de l'activité économique.

Les embauches et ruptures de contrats restent stables au premier semestre 2023

Au cours du premier semestre 2023, les établissements de la filière ont embauché 2 460 salariés, effectif similaire à celui de 2022, mais inférieur à celui d'avant crise ► **figure 2**. 71 % des embauches, en contrat permanent, sont des contrats à durée indéterminée (CDI),

► Méthode

Le périmètre de la filière automobile au 30 juin 2023 (363 établissements) est basé sur le contour 2020 provisoire, extrapolé des cessations et reprises. Les créations pures n'ont pas été prises en compte. Le périmètre se décompose en sept segments. La construction automobile, la fabrication d'équipements automobiles (système de direction, d'échappement, carrosserie, etc.) et la fabrication de biens intermédiaires (composants électroniques, mécanique industrielle, etc.) constituent sa colonne vertébrale. En amont de la chaîne de production s'ajoutent les activités de fabrication de biens d'équipements, d'ingénierie, de transport et de commerce intra-filière.

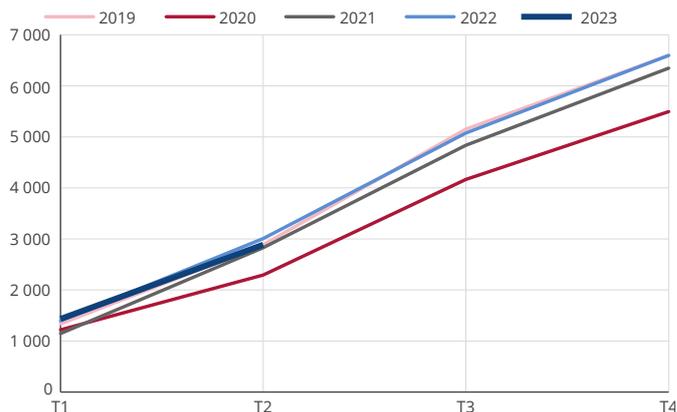
L'analyse des bilans comptables, réalisée par la Banque de France, porte sur un échantillon de 201 petites et moyennes entreprises appartenant au périmètre de la filière automobile. Cela exclut ainsi Stellantis et Fordia des analyses de chiffre d'affaires.

L'enquête conduite par la Banque de France en septembre 2023 s'appuie sur un panel de 64 établissements de la filière automobile régionale, hors Stellantis Sochaux. Les 49 répondants représentent 35 % des effectifs de la filière.

► Pour en savoir plus

- **Ovieve F., Rossignol P.** (Insee), **Dubois S., Rouot C., Vivas E.** (Dreets), « Une filière automobile déjà en pleine mutation à l'aube de la crise sanitaire », *Insee Analyses Bourgogne-Franche-Comté* n° 96, mai 2022.
- **Ovieve F.** (Insee), **Rouot M-F., Vivas E.** (Dreets) « Les effectifs de la filière automobile baissent de 4,9 % entre juin 2021 et juin 2022 », *Insee Flash Bourgogne-Franche-Comté* n° 164, janvier 2023.
- Publications sectorielles de la Dreets, « [Conjoncture de la filière automobile](#) ».

► 3. Cumul annuel des sorties (CDD, CDI) dans la filière automobile



Source : Dares-MMO/traitement SESE Dreets.

soit 5 points de plus qu'en 2022. Les conditions d'embauches sont plus favorables que pour l'ensemble de l'industrie où 54 % des embauches sont des CDI, proportion identique à l'année précédente. Ce taux varie très fortement d'un segment à l'autre de la filière. Par exemple, dans la construction automobile, 91 % des embauches sont en CDI contre 55 % dans la fabrication de biens intermédiaires.

Dans le même temps, 2 890 salariés ont quitté la filière automobile, effectif globalement stable par rapport aux années passées

► **figure 3**. En fin de premier semestre 2023, les motifs de rupture de contrat n'évoluent pas par rapport à 2022. Le principal motif reste la démission (36 %).

Fin septembre, les marges se dégradent toujours pour une majorité de chefs d'établissements

53 % d'un panel de chefs d'établissements de la filière automobile interrogés par la Banque de France en septembre 2023 annoncent une dégradation de leur marge pour l'exercice en cours ► **méthode**. Ils étaient 66 % en 2022. Une grande majorité (57 %) considèrent leur marge faible, soit neuf points de plus qu'en 2022. Pour la plupart des chefs d'établissements, les prix d'achat et de vente constituent les facteurs principaux de réduction des marges. Les volumes d'activité et la masse salariale les affectent moins. La dégradation des marges altère la situation financière.

En outre, dans un contexte de transformation de la filière avec le passage à l'électrique, près d'un tiers des chefs d'établissements du panel envisagent un repli à moyen ou long terme, voire un retrait, de leur activité sur le marché automobile. ●

Florent Ovieve (Insee), Céline Rouot, Émilie Vivas (Dreets)



Retrouvez les données en téléchargement sur www.insee.fr

